

DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPÉCIALISÉS



Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de représentant.e.s CGT au **Conseil de Discipline**, au **Conseil de Discipline de Recours** et à la **Commission de Réforme**.

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN
CHAQUE VOIX COMPTE !**

FIER-E-S
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !

VOTER CGT, C'EST

donner aux futur.e.s élu.e.s les moyens de défendre les droits et les intérêts de tou.te.s les agent.e.s titulaires pour un meilleur service public.

LE VOTE CGT EST EFFICACE AU QUOTIDIEN

Les représentant.e.s CGT interviennent sur les questions qui vous concernent **tu.te.s** et particulièrement sur :

- **Le déroulement de ma carrière** : stagiairisation, titularisation, avancement de grade, demande de temps partiel.
- Les demandes de révision d'entretien professionnel.
- **Le respect de mes garanties statutaires** : procédures de discipline, mutations, recours, détachement, reclassement, disponibilité pour conventions personnelles, refus de formations, refus de congés au titre du CET, refus de décharge de service pour exercice de droit syndical.
- **Le télétravail** : pour la CGT, au choix de l'agent.

EN CHOISSANT LA LISTE CGT, VOUS VOUS DONNEZ D'AVANTAGE DE FORCE

pour revendiquer et gagner de nouveaux droits au niveau national comme :

- **L'augmentation des traitements / salaires** par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 1800 euros brut.
- **Une reconnaissance des qualifications** par une refonte des grilles indiciaires et une application de RIFSEEP plus juste et adaptée.
- **Organiser des concours chaque année.**
- **La retraite à 60 ans pour tous** avec une pension d'au moins 75 % du salaire brut des 6 derniers mois et prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite.
- **La reconnaissance de la pénibilité.**
- **L'établissement d'un vrai droit et accès à la formation professionnelle** avec un financement porté à 3 % pour le CNFPT.
- **L'instauration du temps de travail à 32h**
- **La mise en œuvre de l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes

**POUR FAIRE
ABOUTIR MES
REVENDECTIONS
JE VOTE**

la
cgt
SDIS 59



CAHIER REVENDICATIF PATS / SDIS 59

Plus spécifiquement au SDIS 59, Les représentant-e-s élu-e-s en CAP font valoir le cahier revendicatif des Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés.

CONCERNANT LE RÉGIME INDEMNITAIRE ET LES PRESTATIONS SOCIALES

Le RIFSEEP est le Régime Indemnitaire de Fonctions, de Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel.

Constat :

Ce régime, qui sera prochainement mis en place, est une source d'économie pour le SDIS.

Un grand nombre d'agents n'exercent plus leur fonction. À contrario, d'autres effectuent des tâches supplémentaires sans avoir le bénéfice dû pour l'IFSE parce qu'ils ne sont pas reconnus pour leur travail.

Propositions :

La CGT propose de prendre en compte le statut des salariés à partir de janvier 2017 par effet rétroactif. Cette disposition permettrait de garder un IFSE et une prime de garantie indemnitaire plus juste par groupe de métier.

Concernant le CIA (Complément Indiciaire Annuel) qui est par nature une prime injuste, nous proposons que soient établies 3 enveloppes financières (catégories A, B, C) et que chaque enveloppe soit équitablement répartie entre l'ensemble des agents de la catégorie.

Prestations sociales :

- **Participation du SDIS aux cotisations** « mutuelle Santé et Maintien de Salaire à l'instar du secteur privé et des grandes collectivités territoriales.
- **Augmentation de la valeur des titres « restaurant » et de la participation du SDIS**

CONCERNANT LES NOMINATIONS DE PASSAGE EN CATÉGORIE SUPÉRIEURE

1. Les quotas ne permettent pas l'avancement systématique pour tous. Il faut départager les agents de manière équitable. Pour se faire la CGT propose d'élaborer 5 critères plus objectifs et quantifiables :

- **Critère 1** : avoir occupé un poste dimensionné supérieur depuis plus de 2 ans : 1point/an après la seconde année.
- **Critère 2** : présentation au concours : 10 points
- **Critère 3** : ancienneté dans le grade : 1point/ an
- **Critère 4** : ancienneté au SDIS : 0,5 pts / an
- **Critère 5** : ancienneté dans la FPT : 0,5pts / an

L'élaboration des tableaux d'avancement dépendrait du total de points obtenus en additionnant les critères.

2. Faire valoir la transparence en exigeant la liste réactualisée des agents ayant le concours ou l'examen professionnel.

CONCERNANT LES AGENTS TECHNIQUES

L'organisation verticale du travail (organigramme 2) pose de gros soucis :

- **Restriction et Manque d'effectifs dans les Services Techniques des Ateliers (STA)** : les salariés, malgré la bonne volonté, sont dans l'impossibilité de réaliser tout le travail.
- **Problèmes de délais** : revoir le dispositif des commandes
- **Délais de livraison trop longs** : il y a urgence de revoir le dispositif des besoins et de l'arrivée des pièces et du matériel tant pour le secteur bâtimentaire que pour celui des ateliers.
- **Manque de secrétariats dans les STA** : il y a lieu de revenir à la mise en place d'un secrétariat pilote pour éviter les dysfonctionnements de services.

POUR LES AGENTS ADMINISTRATIFS

- **Revoir le « nouvel » organigramme 2** qui pose plus de problèmes qu'il n'en résout.
- **Réintroduire un Directeur Administratif et Financier (DAF)** pour que les PATS ne soient plus les oubliés du SDIS
- **Revoir la redistribution du travail dont les transferts de compétences vers d'autres services** sans transfert de personnels (voire restriction) crée une charge trop lourde pour bon nombre d'agents sans compensation, ni revalorisation
- **Mise en place du télétravail** avec des outils adaptés et au choix des agents
- **Retour d'expérience des travaux des groupes de travail** : quelles propositions ont été retenues ? Quelles propositions ne l'ont pas été et pourquoi ?

EN SAVOIR PLUS

la CGT vous présente sur son site le bilan du travail réalisé. Vous pourrez faire votre propre opinion.



Pour accéder à tous les PV de CT et comptes rendus de CHSCT, une seule adresse :

cgtsdis59.e-monsite.com/elections2018



cgtsdis59.e-monsite.com



CGT Sdis Nord



sdis59cgt@gmail.com